



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Un nouvel établissement public engagé dans les territoires



Provence-
Alpes-
Côte d'Azur

Un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé au 1^{er} janvier 2020* pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité de l'Hexagone et des outre-mer. L'établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

5 missions complémentaires

- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages,
- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage,
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques,
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels,
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, la somme des interactions qui s'établissent entre les espèces et les milieux. Indispensable aux sociétés humaines, elle fournit l'oxygène de l'air, l'alimentation, l'eau, l'énergie, la fertilité des sols, de nombreux matériaux et médicaments.

Mais cette biodiversité est en péril. Les extinctions d'espèces s'accroissent sous la pression des activités humaines : destruction et fragmentation des milieux naturels, pollutions, surexploitation des ressources naturelles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, auxquelles s'ajoutent les dérèglements climatiques.

Les forces de l'OFB

- 2 800 agents (dont 1 900 dans les entités territoriales dans l'Hexagone et les outre-mer),
- Des directions nationales et régionales et leurs services territoriaux, aux actions complémentaires et fortement imbriquées, implantées dans l'hexagone et les outre-mer,
- 9 parcs naturels marins,
- 1 sanctuaire de mammifères marins,
- 26 réserves naturelles.

* Loi n°2019-773 du 24 juillet 2019

Agir au plus près des territoires

L'Office et ses agents présents partout en France

Grâce à ses 1 900 agents de terrain, l'OFB appréhende les enjeux locaux, porte les politiques de l'eau et de la biodiversité au plus près des acteurs et des citoyens et enrichit son action par les apports des territoires, sources d'innovation.

Chaque région de l'Hexagone dispose d'une direction régionale, à l'exception de la direction interrégionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et Corse. Les outre-mer ont une direction dédiée avec, pour chaque bassin ultramarin, des délégués territoriaux. Ces directions constituent les échelons de la coordination des missions de l'OFB dans les territoires, missions qui se caractérisent par des actions de proximité et des partenariats indispensables pour que la préservation et la reconquête de la biodiversité soient l'affaire de tous.

Au cœur des territoires, les services départementaux mettent en œuvre les missions de l'OFB, en particulier en matière de police de l'environnement et de connaissance. Ils représentent l'Office dans les départements et font remonter les besoins au bon niveau, afin que les meilleures réponses soient apportées par l'établissement.

En mer et sur le littoral, cette action de proximité est complétée par celles des délégations de façade maritime et des parcs naturels marins (PNM), dans le respect de la gouvernance locale exercée par les conseils de gestion des PNM et des compétences des services de l'État.



Les PNM sont des outils de protection de l'État créés pour répondre aux enjeux du milieu marin. Chaque parc a ses propres orientations de gestion, traduisant ses enjeux locaux. Ils poursuivent trois objectifs : la connaissance du milieu marin, sa protection (contrôle et sensibilisation des usagers), et le développement durable des activités maritimes économiques (pêche, extraction, énergies renouvelables...) et de loisir (plaisance, pêche, plongée, sport de glisse...).

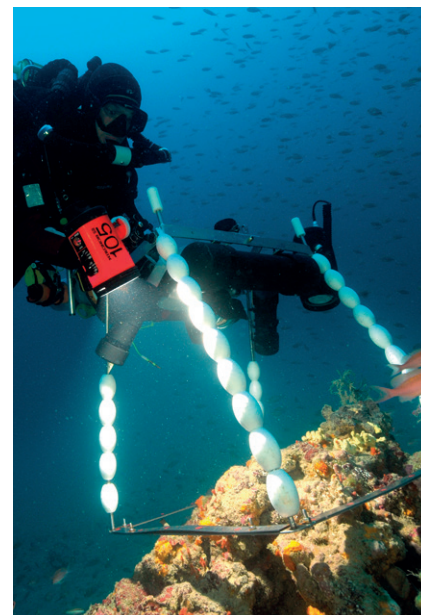
Les principales missions des délégations de façade reposent sur la mise en œuvre, à l'échelle de la façade maritime, des différentes politiques publiques de protection et de gestion du milieu marin et de reconquête de la biodiversité. Par exemple :

- mobiliser la connaissance et être opérateur ou animateur de certains sites Natura 2000 en mer,
- mobiliser des financements et contribuer aux projets nationaux qui engagent les acteurs maritimes et les citoyens dans la protection et de la restauration de la biodiversité en mer.

Quel est le rôle des inspecteurs de l'environnement ?

Police de l'environnement et police sanitaire

Les 1 800 inspecteurs de l'environnement veillent au respect de la réglementation et luttent contre les atteintes à l'environnement. Leurs missions de police (administrative ou judiciaire) portent sur les milieux et les ressources (prélèvements d'eau, pollutions, atteintes aux zones humides, cours d'eau, habitats marins...), les espèces (protection des espèces à enjeux, lutte contre les trafics d'espèces et les espèces exotiques envahissantes), la chasse (contre-braconnage, sécurité à la chasse)... Ils sont également compétents en matière de police sanitaire relative à la faune sauvage (influenza aviaire, peste porcine africaine...).



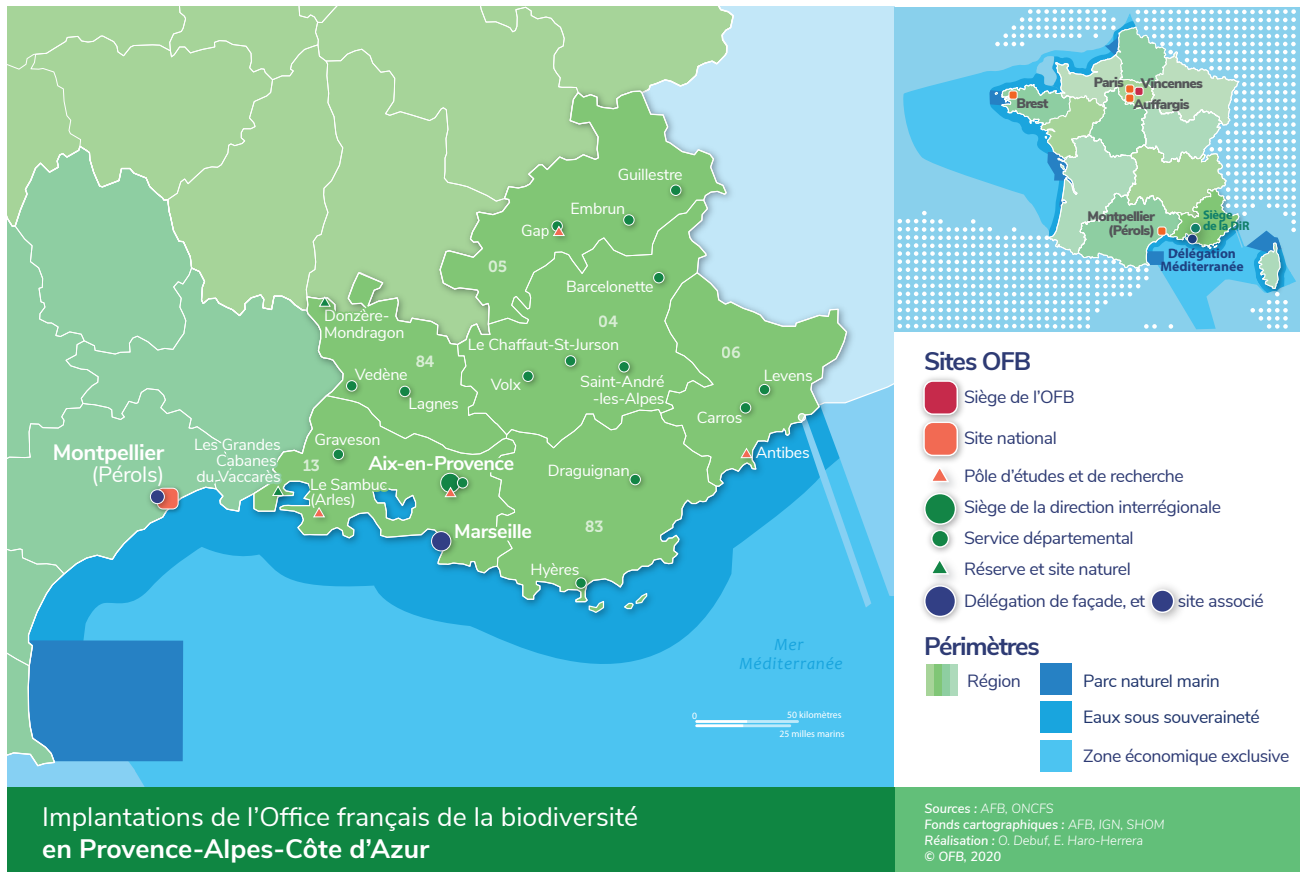
Connaissance : les missions des services départementaux

Les services départementaux contribuent fortement aux missions de connaissance de l'OFB. Dans le cadre de programmes nationaux, ils sont mobilisés pour :

- produire des données environnementales issues de l'observation de terrain (suivi d'espèces ou de milieux),
- participer à des protocoles de recherche, qu'ils contribuent à tester et, par leur connaissance du territoire et des acteurs, à améliorer (évaluation de la qualité écologique des milieux via des bioindicateurs, suivi des espèces grâce à l'ADN environnemental...).

Ils sont par ailleurs amenés à participer à des travaux scientifiques et techniques sur des enjeux locaux, par exemple dans le cadre de plans d'action pour la protection d'espèces menacées.

Cette contribution importante aux missions de connaissance de l'OFB s'appuie sur les compétences techniques des inspecteurs de l'environnement et sur un maillage du territoire qui est une vraie richesse pour l'établissement.



L'OFB en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nos implantations

La direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse de l'OFB regroupe 170 agents dont 131 en PACA :

- siège situé à Aix-en-Provence,
- 6 services départementaux implantés sur 15 sites, au plus près des enjeux territoriaux,
- la délégation de façade Méditerranée basée à Marseille, qui couvre toute la façade maritime qui s'étend de la frontière espagnole à la frontière italienne,
- 2 espaces protégés en gestion :
 - la réserve de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon (1459 ha),
 - le site des Grandes Cabanes du Vaccarès (472 ha, propriété du Conservatoire du littoral), situé en Camargue aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

La région accueille également des pôles ou des entités d'envergure nationale de l'OFB :

- 3 pôles d'études et de recherche avec une unité écosystème lacustre à Aix-en-Provence, une unité avifaune migratrice en Arles et une unité petite faune sédentaire répartie à Gap, Antibes et en Arles.
- La direction Grands Prédateurs Terrestres est également présente en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Gap.

En PACA, l'OFB c'est aussi

L'Agence régionale de la biodiversité (ARB)

Pour démultiplier les synergies en faveur de la protection de la biodiversité, l'OFB, la Région, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, les services de l'État et l'Agence régionale pour l'environnement – Agence régionale de la biodiversité (ARPE-ARB) ont signé en 2019 une convention partenariale portant création de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB PACA). L'OFB occupe la vice-présidence de cette agence, participe à son financement et ses équipes en régions collaborent avec celles de l'ARB.

Les parcs nationaux des Écrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques (établissements rattachés).

Le Conservatoire botanique national alpin et le Conservatoire botanique méditerranéen de Porquerolles (établissements coordonnés).

Les enjeux de la biodiversité

Une identité multiple et contrastée

De la Méditerranée aux sommets alpins en passant par les vallées du Rhône et de la Durance, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par une forte diversité de paysages, de substrats géologiques et de climats. La très grande amplitude des reliefs y est marquante. On passe ainsi du sommet des Écrins à 4 103 m d'altitude aux profondeurs du canyon sous-marin de Cassidaigne à - 2 000 m sous le niveau de la mer.

Avec 75 % d'espaces naturels, la région possède la plus grande étendue de nature en métropole. Elle est néanmoins soumise à une croissance démographique forte. Son économie centrée sur le tourisme saisonnier balnéaire et de montagne est à l'origine d'importantes infrastructures de transport, d'hébergement et d'activités de loisirs. Tout cela n'est pas sans impact sur l'environnement, notamment en termes d'artificialisation des sols et de dérangement.

La ressource en eau demeure un enjeu primordial sur ce territoire au climat extrêmement contrasté où alternent crues violentes et sécheresses spectaculaires.

Un patrimoine naturel unique

Cette mosaïque de milieux naturels et de climats fait de la région l'une des plus riches en diversité d'espèces floristiques et faunistiques. Cette diversité s'exprime au niveau des espèces (criquet endémique de la Crau, ganga cata, tortue d'Hermann, vipère d'Orsini, aigle de Bonelli, lagopède alpin, apron du Rhône, etc.), mais aussi en termes d'habitats naturels, d'écosystèmes ou de paysages patrimoniaux qui abritent une exceptionnelle diversité floristique : sabline de Provence, armérie de Belgentier...

Le loup est une espèce emblématique bien implantée avec 2/3 de la population française installée en région. L'établissement déploie son expertise sur cette espèce.



La Méditerranée, une biodiversité riche mais fragile

La mer Méditerranée est l'un des 10 « hotspots » de biodiversité de la planète. Elle abrite environ 10 % des espèces répertoriées mondialement alors qu'elle ne représente qu'1 % de la surface globale des océans. Elle comprend des habitats remarquables (herbiers de posidonie, fonds coralligènes, grottes, canyons, etc.) accueillant plus de 17 000 espèces comme le grand dauphin, la tortue caouanne, la grande nacre ou le corb.

80 % de la population de la région habite sur le littoral qui est aujourd'hui fragilisé par sa forte artificialisation. Le tourisme littoral et maritime en pleine expansion génère également des pressions importantes sur le milieu, notamment par le mouillage des navires de plaisance dans les herbiers de posidonie.

Afin de préserver ce patrimoine exceptionnel, 30 aires marines protégées ont été créées. Elles occupent et couvrent l'ensemble de la façade littorale de PACA.

Chiffres clés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 2/3 des espèces végétales françaises (3 400 espèces dont 31 endémiques).
- 85 % des oiseaux nicheurs en France inféodés au milieu méditerranéen jusqu'au milieu montagnard.
- 69 % des masses d'eau sont considérées en « bon ou très bon état écologique ».
- 1^{ère} région pour l'agriculture biologique (25,6 % de la surface agricole utile).
- 28 % des espèces de la mer Méditerranée sont endémiques.

Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Les Jardins de la Duranne
Bâtiment A – Rez-de-chaussée
510, rue René Descartes -13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 38 22 86
dir.paca-corse@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/paca

Réserve de chasse et de faune sauvage
de Donzère-Mondragon
Site des Grandes Cabanes du Vaccarès
dir.paca-corse@ofb.gouv.fr

Service départemental des Alpes-de-Haute-Provence
sd04@ofb.gouv.fr

Service départemental des Hautes-Alpes
sd05@ofb.gouv.fr

Service départemental des Alpes-Maritimes
sd06@ofb.gouv.fr

Service départemental des Bouches-du-Rhône
sd13@ofb.gouv.fr

Service départemental du Var
sd83@ofb.gouv.fr

Service départemental du Vaucluse
sd84@ofb.gouv.fr

Délégation de façade Méditerranée
2, rue Barbusse
Immeuble CMCI - 13001 Marseille
Tél. : 04 96 17 51 05



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Office français de la biodiversité

Siège social
12, cours Lumière
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@linkedInOFB



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite